

COMPTE RENDU DU COMITE D'ETHIQUE DU 14/12/2011

Personnes pr sentes :

- Mr ABELIN, repr senteur de l'A.P.I.R.J.S.O.
- Mme AUBRUN, directrice adjointe MDPH 36
- Mr BIGOT, usager du C.A.I.S (d partement 41)
- Mme BOUDEAUD, Pr sidente de l'Association C.A.L.M.
- Mme CAMUS, chef de service du C.A.I.S.
- Mme DEPARDIEU adh rente de l'Association des Sourds du Loir-et-Cher
- Mr FRETAULT, directeur de FT FORMATION
- Mr GUIMARD, repr senteur de l'APAJH ; directeur du CRAPI
- Mme HERISSON, interpr te LSF, SAS TOURS 2 MAINS
- Mr JEANGENE, directeur adjoint SAFEP SSEFIS 45
- Mme LAGARDE, directrice FO/FAM « Le Clair Logis »
- Mme METAIS, secr taire du C.A.I.S.
- Mme ORY, pr sidente de l'Association des Sourds du Loir-et-Cher
- Mr PAQUET, repr senteur AIDAPHI
- Mr PIAT, directeur de VISUEL 45
- Mr RICHAUDEAU, adh rent de l'Association des Sourds du Loir-et-Cher
- Mme SELLIER, assistante de communication de l'Association C.A.L.M.
- Mr SOURIAU, directeur adjoint de la MDPH 41

Personnes excus es :

- Mme VINCENT, directrice de l'Association des Sourds et des Malentendants dans le monde des Entendants
- Mr BALIN, directeur de l'E.S.A.T « Le Clair Logis »
- Mme PLATON, directrice de la MDPH 18
- Mme BIGOT, usager du C.A.I.S (d partement 41)

ORDRE DU JOUR

- ▶ Proposition que la prise de note de la réunion soit assurée par la secrétaire du C.A.I.S. ;
- ▶ Tour de table et présentation des personnes présentes ;
- ▶ Présentation du C.A.I.S et de son comité d'éthique : pourquoi un Comité d'éthique? Ce qu'il va apporter ? Son rôle? Information sur le contexte actuel des C.I.S (Centre d'information Surdit );
pr sentation du rapport d'activit  depuis l'ouverture.
- ▶ Echanges ;
- ▶ Election du pr sident des usagers (  bulletin secret) ;
- ▶ Validation des documents l gaux (envoy s au pr alable aux usagers) ;
- ▶ CONCLUSION : pr sentation du r glement int rieur du comit  d' thique   voter lors de la prochaine r union + pr sentation d'Intranet du CAIS.

DEBUT DE SEANCE : 14H30

PRISE DE NOTE DE LA REUNION

Approbation de l'assembl e que la prise de note de la r union soit assur e par Mme METAIS.

TOUR DE TABLE ET PRESENTATION DES PERSONNES PRESENTES

La s ance d bute par un tour de table o  chaque personne se pr sente.

PRESENTATION DU C.A.I.S PAR Mme CAMUS (document power point) - ECHANGES

Suite   cette pr sentation, Mr PAQUET s' tonne de ne pas voir ici pr sent les autres  tablissements li s   la surdit  et demande s'ils ont  t  convi s. Il ajoute que le C.A.I.S dispose d'une biblioth que ouverte   tous pour toute la r gion Centre mais soul ve la difficult  d'y acc der que peuvent rencontrer les usagers, notamment en termes de distance. Il en est de m me pour le temps de pr sence limit  de l'assistante sociale et du psychologue.

Mme CAMUS r pond que tous les  tablissements, associations... li s   la surdit  de la r gion Centre ont  t  invit s mais malheureusement les d lais courts ont fait que certains n'ont pu se lib rer.

Concernant la biblioth que, le C.A.I.S pr voit, pour d but 2012, de doubler son fond documentaire afin de mettre en place un syst me de pr t, d'o   galement le projet des antennes d partementales afin que l' quipe du C.A.I.S se d place, dans un premier temps, l  o  se ressent le besoin. L'objectif dans les ann es   venir est d'avoir une antenne dans chaque d partement et donc d'embaucher du personnel, ceci afin de favoriser un contact de proximit  et de r pondre aux besoins.

Elle rappelle que toute l' quipe du C.A.I.S pratique la Langue des Signes (  diff rents niveaux) et par cons quent les entretiens avec l'assistante sociale et le psychologue se font en direct.

Mr PIAT intervient pour faire partager son expérience à VISUEL, où beaucoup de personnes sourdes et malentendantes se rendent à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris. En effet, il y a des médecins (psychologue, psychiatre...) qui pratiquent la Langue des Signes, dont des psychologues qui sont spécialisés pour les enfants. On lui demande aussi les adresses des écoles ou des renseignements sur la surdité. Le fait d'avoir une bibliothèque avec des supports variés (DVD, histoire et culture des sourds...) permet aux personnes sourdes et aux entendants de découvrir ou d'enrichir leurs connaissances. VISUEL renseigne à ce sujet et met en place des sensibilisations.

Mme CAMUS est, elle aussi, convaincu du besoin en région Centre de psychologues signants car il n'y en a pas en libéral. Le C.A.I.S. espère pouvoir y répondre avec les antennes départementales.

Mme BOUDEAUD explique qu'elle renvoie également les personnes sourdes vers la Salpêtrière car il y a un médecin dans chaque domaine (gynécologue, dermatologue, psychologue...) pratiquant la Langue des Signes. Elle informe l'assemblée que, depuis longtemps, l'Association CALM tient une permanence une fois par mois à l'hôpital de Blois.

Mme HERRISSON, qui a travaillé dans une Unité d'Accueil et de Soins pour Patients Sourds comme celle de la Salpêtrière, témoigne qu'il est très important que les médecins signent. Il y a quatre interprètes en région Centre qui interviennent aussi lors des rendez-vous avec le psychologue. Cela évite les déplacements des usagers vers Paris. En règle générale c'est toujours la même interprète qui fait le suivi en ayant prévenu au préalable les médecins et en expliquant leur rôle. Mme CAMUS conclut qu'un pôle santé en région Centre serait en effet le bienvenu (projet du C.A.I.S en 2012).

PRESENTATION ET ROLE DU COMITE D'ETHIQUE (C.E) PAR Mr ABELIN

Un Comité d'éthique a été mis en place afin d'avoir un regard extérieur de compétences grâce aux expériences des établissements de la région Centre, cela évitera au C.A.I.S de reproduire des erreurs déjà commises. Les membres du C.E seront en quelque sorte un garde-fou et veilleront également à la neutralité des informations transmises. Ce comité est ouvert et très évolutif. Le but est de répondre au mieux aux attentes des usagers du C.A.I.S. qui ne veut rien imposer. Le C.E est là pour recueillir l'expérience et l'avis de toutes les personnes ici présentes ainsi qu'un regard sur les futurs projets. Le rapport trimestriel d'activité du C.A.I.S. y sera présenté. Les membres du C.E donneront leurs avis sur la pertinence de développer des projets qui se sont avérés concluants et de les étendre aux autres départements.

Toutefois, Mr ABELIN précise que ce n'est pas un lieu où seront exposées les problématiques des autres établissements.

En résumé, c'est un lieu d'échanges, d'avis et de mise en commun d'expériences sur chacun des départements.

Mme BOUDEAUD rebondit sur le projet du C.A.I.S concernant les assistantes maternelles, en expliquant que leur association a déjà sensibilisé des professionnels tels que des psychologues, orthophonistes, assistantes maternelles... Leur association ne s'arrête pas au département du Loir-et-Cher, mais intervient sur toute la région Centre.

A ce sujet, Mr PAQUET mentionne l'importance de repérer les compétences de chacun et suggère qu'à la prochaine réunion, les membres du C.E expliquent le rôle de leur établissement. Mme LAGARDE propose que le C.A.I.S mette en place une fiche que toutes les structures rempliront afin de connaître au mieux leurs champs de compétences et leurs domaines d'interventions.

Mme CAMUS accepte cette idée.

PRESENTATION DE L'INTRANET DU C.A.I.S PAR Mme CAMUS

Ce présent compte-rendu sera mis en ligne sur l'intranet du C.A.I.S. Pour ce faire, un courrier a été transmis à toutes les personnes conviées à ce Comité d'éthique avec : un identifiant, un mot de passe, une fiche explicative et le calendrier annuel des prochains Comités d'éthique 2012.

Le questionnaire précédemment évoqué sera également mis en place sur l'intranet (il sera envoyé par courrier ou par mail - sur demande - en cas de difficulté lié à internet) afin de réunir les renseignements sur chaque association/ structure.

ELECTION DU PRESIDENT DES USAGERS

Au vu du nombre restreint des usagers, les votes concernant les élections des représentants des usagers et du président des usagers a été reporté en 2012. Il faut rappeler que le C.A.I.S a ouvert en juin dernier et qu'il faut encore du temps pour recueillir des candidatures.

Mr FRETAULT remarque qu'il y a peu de sourds autour de la table. Or, c'est eux qui pourraient expliquer leurs besoins. Il suggère de réunir tous les personnes sourdes pour présenter le C.A.I.S à Orléans et recueillir leurs avis. Il ajoute que l'hôpital « Porte Madeleine La Source » est en train d'être formé à la LSF par son établissement. Mme LAGARDE signale qu'à Blois, le secteur psychiatrie et les infirmières en lien avec le FO/FAM sont également en cours de formation.

Mme HERISSON attire l'attention sur le niveau de LSF de ces professionnels. En effet, le milieu médical est un secteur très sensible pour les traductions. Elle suggère que le professionnel devrait être bilingue afin d'éviter tout malentendu et/ou mauvaise compréhension du patient.

Mr PAQUET intervient et précise que depuis la loi de 2005, il existe la P.C.H. et que beaucoup de personnes sourdes et/ou malentendantes la demandent pour financer les interprètes. Il s'en suit des échanges concernant la demande de justificatifs à fournir ou non aux M.D.P.H. afin de percevoir cette aide.

Suite à diverses rencontres avec les MDPH de la région Centre, Mme CAMUS précise qu'il lui semble que toutes ne fonctionnent pas de la même manière : certaines demandes des justificatifs, d'autres pas.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU C.A.I.S DEPUIS SON OUVERTURE PAR Mme CAMUS

A ce jour, environ 60 personnes se sont adressées au C.A.I.S. Dès l'ouverture, un effort de communication a été fait afin de se faire connaître : articles de journaux dans le 41, radio, hôpitaux, médecins...

La chef de Service du C.A.I.S se déplace pour rencontrer les autres structures spécialisées dans la surdit  ou non, afin de présenter le C.A.I.S et de mieux connaître les futurs partenaires dans l'objectif d'une collaboration de travail. Une soixantaine de rencontres à ce jour ont eu lieu.

La moitié des usagers sont concernés directement par la surdit  ou ont un membre de leur famille sourd ou malentendant. L'autre moitié sont des personnes entendantes. La plupart des services rendus sont des demandes d'informations (58%). Les questions les plus fréquemment posées sont : où apprendre la LSF ? Où rencontrer des sourds ? Quelles aides financières, quelles aides techniques (etc...).

Viennent ensuite les demandes de rendez-vous soit les $\frac{3}{4}$ pour l'assistante sociale d'où le projet d'augmenter son temps de travail.

La majorité des usagers sont issus du département 41 (68%), 16% hors région Centre, 6% du département 45, 5% du département 28, 2% du département 36, et 3% du département 37. Il y a quasiment autant de déplacements physiques que d'appels téléphoniques. A savoir, 36% prennent contact avec le C.A.I.S par téléphone, 32% se déplacent et 19% le font par mails.

En conclusion, Mme CAMUS soulève l'importance d'un service de proximité et donc la nécessité de développer les antennes départementales sur 2012.

INFORMATIONS SUR LES C.I.S (Centre d'Information sur la Surdit )

Le C.A.I.S a re u plusieurs mails en l'alertant sur sa fermeture prochaine.

Mme CAMUS insiste sur le fait que le C.A.I.S ne fermera pas car celui-ci n'a pas le m me financement, et n'est pas r gi par les deux notes techniques de 2000. Les C.I.S vont  tre remplac s par un seul et m me Centre National   Paris o  le contact ne se fera que par internet. Or, il lui semble qu'un contact physique est n cessaire, surtout dans le milieu de la surdit . D'apr s le rapport sur les C.I.S, ceux-ci sont amen s   fermer suite   des probl mes de financements et   des soucis de neutralit .

Il est observ  que le C.A.I.S est contact  par des d partements ext rieurs   la R gion Centre (Marseille, Paris, Nantes...). Est-ce l  les cons quences de ces fermetures ?

Pour Mme LAGARDE, la cr ation d'un Centre National a pour inconv nient la suppression des C.I.S. mais pour avantage d'avoir des professionnels qui deviendront des « experts ». Elle ajoute qu'une collaboration de travail peut  tre envisag e afin de se compl menter.

Mme AUBRUN apporte son t moignage sur la population sourde de son d partement. Il n'y pas de professionnel signant   la MDPH 36 car la communaut  sourde est tr s peu repr sent e dans l'Indre. Une seule association et un  tablissement sont connus   ce jour. Mr PIAT explique ce ph nom ne du fait que les sourds partent vers les grandes villes :   Bourges et   Tours, entre autre.

CONCLUSION :

Mme CAMUS et Mr ABELIN concluent en informant l'assemblée de l'envoi prochain d'un courrier postal avec les identifiants et mot de passe pour l'acc s   Intranet ainsi que le calendrier annuel des prochains Comit s d' thique de 2012. Sera mis  galement en ligne le questionnaire relatif aux champs de comp tences  voqu  lors de cette r union. Ils invitent les participants   le remplir d s r ception.

Au prochain ordre du jour figurera, entre autre, la pr sentation du r glement int rieur du Comit  d' thique qui sera soumis   validation.

Ils demandent   l'assemblée de faire part de leurs remarques concernant les documents l gaux du C.A.I.S avant la prochaine r union (consultables sur notre site internet).

FIN DE SEANCE: 17H00